

**Département de la Haute-Vienne**

❖ **Commune de DOMPS**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le seize janvier deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du neuf janvier deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

**Étaient présents** : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Edouard

**Membres excusés ayant donné pouvoir** :

**Membres absents** : Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE Aurore

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 9 janvier 2024

**Secrétaire de séance** : Sylvain BREUX

**Délibération 2024/007 en date du 16 janvier 2024**

**Approbation de l'avenant N°3 à la convention de délégation de la compétence transport scolaire avec le Conseil Régional**

Madame le maire donne lecture des dispositions prévues par l'avenant à la convention A01/A02/A03 relative aux transports scolaires, envoyé par le Conseil Régional.

**A l'unanimité le conseil municipal décide :**

- De valider l'avenant N° 3 à la convention de délégation de la compétence transports scolaires entre la commune de Doms et le Conseil Régional.
- D'autoriser Madame le maire à signer l'avenant à la convention et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 17 janvier 2024.  
Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
087-218705804-20240117-D2024-007-DE  
Date de télétransmission : 17/01/2024  
Date de réception préfecture : 17/01/2024

